



ÉTUDIANTS QUI POURSUIVENT À LA SESSION ÉTÉ 2025

LISTE DE DOCUMENTS À REMETTRE **DATE LIMITE : 20 AVRIL 2025**

Cochez les documents inclus dans votre envoi. Les documents peuvent être envoyés par la poste ou par courriel. Si c'est par courriel, veuillez-vous assurer d'une excellente qualité de présentation des documents (les documents envoyés par courriel seront acceptés seulement s'ils sont en pièce jointe et ne devront pas être pris en photo avec un cellulaire).

- Le formulaire de demande financière entièrement complété
- Le contrat de l'étudiant signé et daté
- La procuration signée et datée
- Description du programme (seulement dans le cas d'un changement de programme ou de niveau)
- Le plan d'action (seulement dans le cas d'un changement de programme)
- Lettre de confirmation d'inscription : document qui doit provenir du bureau du registraire de l'institution ou peut provenir du portail de l'étudiant et doit obligatoirement contenir les 3 informations suivantes :
 1. Nom du programme
 2. Indication du statut : temps plein ou temps partiel
 3. Date de début et de fin de session
- La lettre de confirmation d'inscription n'est pas incluse mais sera fournie avant le 20 avril
- L'horaire ou liste de choix de cours (**ce document doit contenir votre nom**) date limite : 10 juin
- Copie du relevé de notes de l'Hiver 2025 (si disponible au 20 Avril), sinon la date limite est le 10 juin 2025. Les étudiants inscrits à la session d'été 2025 doivent remettre une copie du relevé de notes de la session d'été au plus tard le 10 septembre 2025
- Le présent document signé et daté

Nom de l'étudiant en lettres moulées : _____

Signature de l'étudiant

Date

Envoi par la poste : Conseil des Abénakis d'Odanak, 104, rue Sibosis, Odanak (Qc) J0G 1H0

Envoi par courriel : pour collégial à : alandry@caodanak.com et pour universitaire à : ncardin@caodanak.com